



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

Communiqué de presse

Québec, le 10 novembre 2023 - Ce communiqué de presse fait suite à un récent émission de la CBC sur les PFAS : [Does your makeup contain 'forever chemicals'? - Est-ce que votre maquillage contient des “polluants éternels” | CBC News](#) (uniquement en anglais) ainsi que [Cadre de gestion des risques pour les substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques \(SPFA\) - Canada.ca](#)

L'Association pour la santé environnementale du Québec et l'Association pour la santé environnementale du Canada estiment toutes deux fermement qu'il est impératif que le gouvernement canadien prenne des mesures rapides et décisives pour faire face à la contamination par les PFAS dans les produits de consommation. Nous plaidons en faveur de politiques et d'initiatives qui privilégient la santé publique, éliminent les barrières à l'accès et améliorent la durabilité environnementale ainsi que la justice écologique. Nous avons besoin de réglementations plus strictes pour nous protéger de toutes les formes d'exposition aux PFAS.

PFAS : Les PFAS (substances per- et polyfluoroalkyl) sont des produits chimiques ajoutés à des produits de la vie quotidienne tels que tapis, moquettes, meubles, vêtements, emballages de restauration rapide et produits cosmétiques, notamment pour repousser l'huile et la graisse. Ces produits chimiques sont très rentables, mais leur exposition peut avoir de graves effets négatifs sur la santé et l'environnement.

ASEQ-EHAQ

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec
C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0
514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca
aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca

Français : HypersensibiliteEnvironnementale.com
LaVieEcolo.ca

English: Environmentalsensitivities.com
EcoLivingGuide.ca

La présence de PFAS dans les produits de consommation représente une menace grave pour la santé publique, la durabilité environnementale et la justice sociale au Canada. Les PFAS sont des produits chimiques omniprésents que l'on trouve dans divers articles de tous les jours, notamment les textiles (tels que les tapis, les meubles et les vêtements), les emballages alimentaires, les articles de cuisine antiadhésifs, les cosmétiques, les véhicules, l'électronique et certaines mousses anti-incendie. Ces produits chimiques, qui repoussent l'huile et la graisse, se sont révélés être d'impressionnantes innovations technologiques et très rentables, mais ils ont des conséquences graves sur la santé. [Substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques \(SPFA\) — fiche d'information - Canada.ca](#)

Les entreprises privées, guidées par le désir de maximiser leurs profits, doivent prioriser la santé et la sécurité des consommateurs lors de la production et de la distribution de produits. Il est essentiel de réglementer et de surveiller la présence de substances toxiques pour réduire les risques potentiels pour la santé et protéger le bien-être des individus et des communautés. Certaines industries privées ont profité de la vente de ces produits chimiques, même en étant conscientes des risques associés pour la santé. Il est inacceptable que des entreprises fabriquent à des fins lucratives des produits qui provoquent des maladies chez les Canadiens et qu'elles fassent porter la responsabilité de la gestion de ces problèmes de santé sur le système de santé public. Ces entreprises devraient être tenues de contribuer financièrement à la résolution de cette situation, car le fardeau ne peut pas reposer uniquement sur le grand public et le système de santé.

Recommandations et Appel à l'action :

En raison des risques mentionnés liés aux PFAS, l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ) et l'Association pour la santé environnementale du Canada (EHAC-ASEC) exhortent le gouvernement canadien à prendre les mesures suivantes :

Interdiction immédiate des PFAS : Promulguer des lois et des réglementations interdisant l'utilisation, l'importation et la vente de PFAS. Cette interdiction devrait

comporter peu d'exceptions et inclure une gamme complète de produits tels que les textiles, les emballages alimentaires, les cosmétiques, les articles de cuisine et d'autres articles où les PFAS sont couramment utilisés.

Les personnes à faible revenu et les communautés marginalisées supportent des risques disproportionnés en raison de choix limités et d'un accès réduit à des alternatives plus sûres. De plus, la pollution environnementale et les expositions affectent de manière disproportionnée les populations vulnérables, les femmes, les peuples autochtones et les groupes racialisés, perpétuant les inégalités systémiques.

La lutte contre la contamination par les PFAS nécessite des réglementations et des stratégies de transition immédiates qui privilégient la justice environnementale et l'accès équitable à des alternatives sans PFAS. Les personnes en situation de handicap, en particulier celles atteintes de sensibilité chimique multiple (MCS), sont vulnérables aux impacts sur la santé de l'exposition aux PFAS. Le développement des politiques doit impliquer activement les défenseurs des personnes handicapées et garantir l'accessibilité dans les processus décisionnels. La contamination par les PFAS représente une menace grave pour les écosystèmes, y compris les plans d'eau et la faune, compromettant l'intégrité écologique. La mise en place de réglementations strictes, y compris des mesures de nettoyage de la contamination actuelle, assurant la protection de la santé des plus vulnérables et soutenant des alternatives durables, est cruciale pour préserver la justice environnementale.

Retrait immédiat des PFAS des produits existants : Retirer les produits contenant des PFAS des étagères. Offrir des incitations aux entreprises pour passer à des alternatives plus sûres. Pas de phase de transition.

Amélioration de l'étiquetage des produits de consommation : Améliorer les étiquettes des produits contenant des PFAS et d'autres produits chimiques dangereux pouvant affecter notre santé et notre environnement. Ces étiquettes doivent être accessibles à tous, de manière à ce que le contenu des produits puisse être facilement identifié, et elles doivent inclure des avertissements clairs

sur la santé pour informer les consommateurs des risques associés à leurs utilisations. En fournissant des informations complètes sur tous les produits chimiques dangereux présents à 100 % dans le produit, les consommateurs peuvent prendre des décisions éclairées sur leur choix de produits. Certains ingrédients des produits peuvent nuire à notre santé, et les Canadiens ont le droit de savoir de quoi il s'agit.

Mise en place d'un Cadre Réglementaire Solide pour l'Évaluation et la Révision des Produits Chimiques Dangereux : Établir un système robuste d'évaluation et de révision continue des réglementations et des politiques liées aux PFAS afin d'assurer leur efficacité et de s'adapter aux nouvelles preuves scientifiques.

Soutien et Financement Accrus pour les Soins de Santé : Mettre en place des systèmes complets pour apporter une assistance aux personnes affectées par des problèmes de santé liés à ces expositions.

Campagne Éducative sur les PFAS : Lancer une campagne éducative qui utilise les conclusions de ce rapport pour informer les Canadiens des risques associés aux PFAS et de l'endroit où ils peuvent chercher un soutien en matière de santé. Cette campagne peut être financée en imposant des amendes ou des taxes aux industries privées qui profitent de l'utilisation des PFAS et qui ont contribué au préjudice.

Élimination des PFAS de l'Approvisionnement en Eau Potable : Investissement du gouvernement pour développer des outils adéquats pour éliminer les PFAS de l'approvisionnement en eau potable dans toutes les communautés du Canada.

Coopération Internationale Renforcée : S'engager dans des partenariats internationaux pour échanger les meilleures pratiques et établir des normes et réglementations uniformes concernant les PFAS et d'autres produits chimiques et substances dangereuses.

Investissement Supplémentaire dans la Recherche et la Surveillance : Fournir davantage de financement pour la recherche afin d'en apprendre davantage sur

les risques pour la santé liés à l'exposition aux PFAS et soutenir les programmes de surveillance de la prévalence des PFAS dans l'environnement, tels que MIREC Canada (mirec-canada.ca) et le Programme des Contaminants du Nord (science.gc.ca). La collaboration entre les organismes gouvernementaux, les établissements d'enseignement, les organisations communautaires et les organismes de santé devrait être encouragée pour traiter cette question importante.

Création de Mécanismes de Responsabilisation : Tenir les industries privées responsables des dommages environnementaux qu'elles ont causés en transférant le fardeau et le coût du nettoyage et de l'impact sur la santé à ces industries.

Fonds de Récupération des Soins de Santé : Allouer un fonds initial de 50 millions de dollars

pour soutenir les Canadiens dont la santé a été négativement affectée par ces produits dangereux. Ouvrir des cliniques de santé environnementale à travers le Canada qui traitent les patients atteints de troubles liés à l'environnement, et former les médecins à traiter ces conditions, y compris celles développées suite à des expositions à des produits chimiques mal réglementés comme les PFAS.

Création de Cliniques Provinciales de Santé Environnementale : Nous soutenons vivement la création de cliniques provinciales de santé environnementale au sein du système public avec une mission polyvalente : éduquer les professionnels de la santé sur les conditions de santé environnementale, y compris les problèmes liés à l'exposition aux PFAS, mener des recherches vitales sur la santé environnementale et offrir une formation et un traitement fondés sur des preuves scientifique aux personnes touchées.

Pour garantir la viabilité à long terme de ces cliniques, nous proposons un soutien financier provenant des amendes imposées aux industries responsables des problèmes de santé au sein de la population canadienne. Cette approche favorise non seulement des soins de santé environnementaux complets, mais elle rend également les responsables redevables de leur contribution à la solution. De plus, elle permettrait une redirection plus efficace des patients des services d'urgence



et des cliniques sans rendez-vous vers ces établissements spécialisés, allégeant ainsi une partie de la charge sur notre système de santé, en particulier pour ceux atteints de maladies chroniques résultant de l'exposition à des produits chimiques mal réglementés, qui cherchent souvent de l'aide auprès de médecins non formés dans des établissements publics.

Pour toute demande des médias, veuillez contacter :

Michel Gaudet

514-332-4320 | bureau@aseq-ehaq.ca

Directeur exécutif / Executive Director